

ANNEXE 2

Le système des Nations unies en bref

Les Nations unies comptent six organes principaux : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de Justice et le Secrétariat. Voici un aperçu du système des Nations unies.

Administration

Siège : New York; ceux des principaux organismes sont à Genève, à Vienne, à Nairobi, à La Haye et à Montréal

Membres : 191 (le Canada est l'un des pays fondateurs)

Chef : le secrétaire général, M. Kofi Annan

Mandat du secrétaire général : réélu le 1^{er} janvier 2002 pour cinq ans

Assemblée générale

Langues officielles : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Session : de la mi-septembre à la mi-décembre de chaque année

Principales commissions : Désarmement et sécurité internationale; Économique et financière; Sociale, humanitaire et culturelle; Politique spéciale et décolonisation; Administrative et budgétaire; et Juridique

Conseil de sécurité

Nombre total de membres : 15

Membres permanents : 5, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie

Autres membres : 10, élus pour deux ans par l'Assemblée générale

Participation canadienne : six mandats, soit en 1948-1949, en 1958-1959, en 1967-1968, en 1977-1978, en 1989-1990 et en 1999-2000

Conseil économique et social (ECOSOC)

Membres : 54, élus pour trois ans par l'Assemblée générale

Responsabilités : institutions spécialisées dans le commerce international, le développement, la santé, l'industrialisation, les ressources naturelles, les droits de la personne, la population, l'aide sociale, la prévention du crime ainsi que la science et la technologie

Participation canadienne : le Canada siège actuellement à l'ECOSOC